

52, rue Saint Ferréol
13001 Marseille
B.P 10007 – 13251 Marseille Cedex 20

Tél : 04.91.33.17.74 (lig.gr)
Télécopie : 04.91.33.02.79
e mail : office.ciavatti@notaires.fr
Parking Publics : Préfecture, Félix Baret
Monthyon, Bourse, Vieux-Port et De Gaulle
Compte C.D.C n° 167144C 25

Conseil Régional des Notaires de la Corse
19 Cours Général Leclerc
Rés Napoléon
20000 AJACCIO

Marseille, le 9 novembre 2021

NOTORIETE ACQUISITIVE SANTELLI

*Vos réf : Avis de création Titre de propriété
Le Secrétaire GI
J.RAFFALLI*

Monsieur le Président,

Veillez trouver ci-joint l'avis de création de titre de propriété de Monsieur Jean-Richard SANTELLI.

J'ai bien noté que vous vous occupiez de faire paraître cet avis sur votre site, ainsi que sur celui de la Collectivité Territoriale de la Corse et de la Préfecture.

Vous en remerciant par avance,

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments distingués.

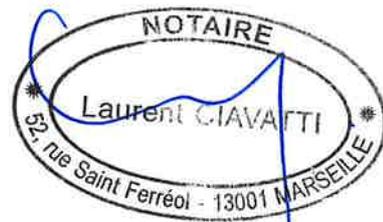
P°/ Maître Laurent CIAVATTI

Reponse Rapide :

*Merci de m'adresser l'avis de création
par mail à : cr.ajaccio@notaires.fr,*

Bien à Vous -

J. RAFFALLI



Commune de CANARI

AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Date de L'acte : 14/10/2021

Suivant acte reçu par Maître Laurent CIAVATTI, Notaire, Associé unique de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée "Laurent CIAVATTI", titulaire d'un Office Notarial à MARSEILLE (13011), 52 Rue Saint-Ferréol,

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

Un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil.

- **Identité du Requérant :**

Monsieur Jean-Richard **SANTELLI**, médecin, époux de Madame Régine France Andrée **PELLENQ**, demeurant à ROSANS (05150) Quartier Les Coings.

Né à MARSEILLE (13000) le 15 octobre 1953.

Marié à la mairie de GAP (05000) le 2 juillet 1981 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

- **Désignation des Biens :**

A CANARI (HAUTE-CORSE) 20217, Lieu-dit VIGNALE.

Les parcelles figurant ainsi au cadastre :

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
F	148	VIGNALE	00 ha 02 a 69 ca
F	149	VIGNALE	00 ha 00 a 14 ca

Total surface : 00 ha 02 a 83 ca

Tel que le **BIEN** existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire. »

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : office.ciavatti@notaires.fr
(Où doit être envoyée l'avis de réception par la préfecture et la C.T.C)